



UNE INDUSTRIE STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Savez-vous que le plâtre est aujourd'hui, l'un des matériaux de construction les plus utilisés ? La preuve, sur 10 chantiers en France, 9 font intervenir les professionnels du plâtre ! Et lorsque l'on sait que près d'1 million de logements sont à construire ou à rénover chaque année en France, on se dit que les métiers du plâtre ont un rôle économique et social majeur à jouer. Bâtir plus vite, moins cher, tout en améliorant la qualité de notre cadre de vie par l'esthétique et le confort...
Voilà un véritable défi !

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE PLÂTRE

La filière plâtre contribue à l'activité économique nationale et locale :



la France, 1^{er} pays européen pour la fabrication de produits plâtre de construction.



100 000 personnes en France vivent du travail du plâtre : emplois directs et indirects.



13 000 entreprises de plâtrerie.
280 millions de m² de plaques de plâtre posées par an.



9 sociétés de production membres du Syndicat National des Industries du Plâtre.



3, rue Alfred Roll 75017 Paris - www.lesindustriesduplatre.org

Credits photos : Fotolia, Shutterstock, Getty Images, les Industries du Plâtre et adhérents

LES INDUSTRIES DU PLÂTRE

construire **l'avenir**
et le **bien-être** de tous
en respectant
l'environnement



UNE INDUSTRIE RESPONSABLE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

C'est bien connu, le plâtre permet de concevoir des produits sains et recyclables (enduits, carreaux, plaques de plâtre...) et qui ont en plus un haut niveau de performances acoustiques, thermiques, mécaniques. De quoi assurer votre confort de vie comme vos économies d'énergie. De l'exploitation des carrières de gypse, au recyclage du plâtre, toutes les étapes du cycle de vie des produits plâtre s'inscrivent résolument dans une démarche de développement durable.
Mais comment ?

ÊTRE RESPONSABLE, C'EST AGIR

En 1996, les Industries du Plâtre ont publié une charte témoignant de leur engagement en matière de protection de l'environnement et se sont depuis donnés les moyens d'agir efficacement.

CE QUI ÉTAIT ALORS UN ENGAGEMENT EST AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ :

- **Réduction des émissions de poussières** en dessous des normes environnementales en vigueur.
- **Protection des ressources naturelles** en fabriquant les plaques de plâtre à partir de papiers de récupération et de matières recyclées.
- **Réduction des gaz à effet serre** en cuisant le gypse à basse température (150°C) et en récupérant les gaz chauds. **Les industriels limitent ainsi les rejets de CO2 dans l'atmosphère.**
- **Récupération des eaux usées** servant à nettoyer les outils de production dans les usines plâtrières.
- **Réutilisation à 100 % des déchets de fabrication** par le broyage des rebuts de production réinjectés ensuite dans la fabrication du plâtre. Ainsi l'industrie plâtrière ne génère pas de déchets de production.
- **Remise en état des carrières de gypse** par la mise en sécurité et le réaménagement des carrières en sites naturels (espaces boisés ou agricoles, parcs, plans d'eau...).

QUE FAIRE DES PRODUITS À BASE DE PLÂTRE EN FIN DE VIE ?

Grâce à leur expérience dans le traitement des déchets de fabrication et à la recyclabilité infinie du plâtre, les industriels du plâtre ont décidé de renforcer leurs actions en adoptant en janvier 2008

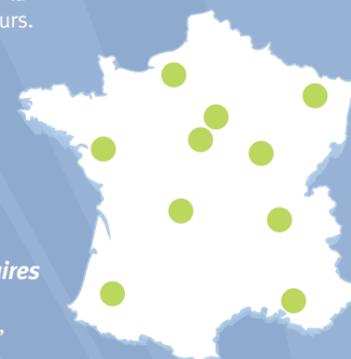
une charte de gestion des déchets de produits à base de plâtre (propres et non souillés) de chantier de construction et de déconstruction sélective. Depuis, la filière de traitement de ces déchets s'organise en étroite collaboration avec les services départementaux, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ainsi qu'avec des sociétés nationales de collectes et de tris de déchets. Et pour tenir leurs engagements, les industriels consentent d'importants investissements en équipements.



Plâtriers plaquistes, plafonneurs, staffeurs, stucateurs... Avec l'utilisation de plus en plus fréquente du plâtre dans la construction, les emplois liés à ce matériau se sont développés et qualifiés.

De même, pour répondre aux nouveaux besoins de la construction durable et notamment aux enjeux de la rénovation thermique, les innovations produits à base de plâtre se multiplient. Cela implique une montée en compétences de la nouvelle génération d'artisans et d'entrepreneurs.

Pour accompagner ces développements, les industriels du plâtre jouent pleinement leur rôle de formateurs en accueillant dans leurs 10 centres de formation des jeunes apprentis ou des professionnels reconnus.



- Ils proposent :
- des programmes de **formation complémentaires** à ceux de l'Éducation Nationale (lycées techniques, centres de formation d'apprentis, sections de techniciens supérieurs) et des Instituts universitaires de technologie,
 - des modules dédiés à la **formation continue**.

Pour assurer un apprentissage pratique en situation, les industriels mettent à disposition leurs formateurs pour des interventions ponctuelles auprès des élèves et des apprentis des CFA, lycées professionnels et fournissent gracieusement matière première et produits finis.

le savez-vous ?

- Les centres de formation des Industries du Plâtre en chiffres :
- **5 000** personnes formées chaque année.
 - Plus de **80 000** heures de formation dispensée.
 - Des **centres agréés** pour une prise en charge dans le cadre de la formation continue.
 - Plus d'**1 million d'euros** par an pour leur budget de fonctionnement.

ET FORMER UNE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE...

DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DU PLÂTRE !

Plâtrier plaquiste

Avec l'apparition de nouveaux produits et usages, l'activité des plâtriers plaquistes évolue chaque année. Elle permet une prise de responsabilité toujours plus importante sur les chantiers de construction ou de rénovation.

- **MISSIONS :**
 - Réaliser la pose des plaques de plâtre, les enduits, le lissage et le jointage.
 - Effectuer le montage, l'assemblage des cloisons sur les murs, les sols, les plafonds.
 - Corriger la géométrie ou l'acoustique d'une pièce en l'isolant ou en agençant l'intérieur.



Il est indépendant ou salarié dans une PME ou une grande entreprise du bâtiment spécialisée dans le second œuvre.

- **FORMATIONS :**
 - CAP Plâtrerie et Plaques
 - BAC pro
 - BTS Plâtrerie et Plaques

Plâtrier staffeur et stucateur

- **MISSION :**
 - Réaliser des ornements pour les travaux de finition et de décoration.
- **FORMATIONS :**
 - CAP Staffeur ornementaliste
 - CAP Plâtrerie peinture ou BEP finition
 - BAC pro et BTS Aménagement Finitions



Ce sont les architectes ou les décorateurs qui font appel à nous. Ils nous demandent des éléments de décor que nous réalisons à partir de dessins et de moules puis nous les posons directement sur place. C'est un métier dans lequel la routine n'existe pas et dans lequel on apprend chaque jour !
Antoine L., staffeur stucateur

Entre les cloisons, les plafonds suspendus, les doublages des murs, chaque chantier est différent. Nous devons donc être créatifs, rapides et nous adapter à la technicité des produits. Bref, on ne s'ennuie pas et c'est vraiment passionnant !
Pierre V., plaquiste

